

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 06 novembre 2012 à 18h30 à Bruxelles.

RÉF: CDWP/12.08/WG

Présents: VZF: Dirk POELMANS – Freddy HOSTE
FFBN: Pierre GEERAERTS
Wouter GEORGES, secrétaire général

Excusé: Billy WILLIAMS

1. Approbation PV réunion précédente CDWP 02.10.2012

Le procès-verbal est lu et approuvé.

2. Courrier

La Commission de Discipline a pris connaissance du courrier suivant ou de l'information suivante:

- L'appel aux candidats membre suppléant de la Commission de Discipline WP (1 délégué VZF / 1 délégué FFBN) a été lancé à tous les clubs. Les candidatures reçues seront prochainement évaluées par le Conseil d'Administration FRBN.
- Correspondances email CSWP au sujet d'une remarque de L. JOLIET (ESN). Il est loisible à la CSWP de donner suite à ces propos.

3. Examen rapports arbitres

3.1. Match 1013/SH I KWK – CNT du 06/10/2012: rapport arbitre A. D'HOSSCHE

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre A. D'HOSSCHE.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 matches** pour le joueur **S. GOMEZ (CNT)** pour brutalité.
Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.2. Match 1020/SH I TZK – CCM du 13/10/2012: rapport arbitre A. D'HOSSCHE

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre A. D'HOSSCHE.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 matches** pour le joueur **G. GUICHART (CCM)** pour brutalité.
Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.3. Match 4012/SH IV CHAT – DZO du 06/10/2012: rapport arbitre D. BOURGEOIS

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre D. BOURGEOIS.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 match** pour le joueur **G. RAEMDONCK (DZO)** pour gestes obscènes.
Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.4. Match 1025/SH I RBP – MZV du 19/10/2012: rapport arbitre F. PETIAUX

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre F. PETIAUX.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 match** (de toutes fonctions officielles) pour le coach **R. DE BOEVER (MZV)** pour contestations des décisions arbitrales. Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.5. Match 7009/U17 LZC – KVAZC du 27/10/2012: dégâts vestiaires

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et des plusieurs correspondances relatives à cet incident.
La Commission de Discipline ne sait pas donner une suite disciplinaire à cet acte de vandalisme, mais elle constate que les deux clubs concernés régleront cette affaire d'un commun accord.

4. Divers

- Calendrier des réunions CDWP pour la période DEC 2012 – MAI 2013 :
 - Mardi 04/12/2012
 - Mardi 22/01/2013
 - Mardi 19/02/2013
 - Mardi 19/03/2013
 - Mardi 23/04/2013
 - Mardi 28/05/2013

Le rapporteur, Wouter GEORGES, Secrétaire-général

Prochaine réunion Commission de Discipline Water-polo:
MARDI 04 DECEMBRE 2012 – 18h30 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES